

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Vendres

Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) - Année 2020



Sommaire de la présentation

- **Présentation de la CABM et Veolia**
- **Rapport d'activité de l'année 2020**
 - *ISDND*
 - *Déchetterie*
- **Suivi environnemental**
 - *Suivi météorologique*
 - *Biogaz*
 - *Lixiviats*
 - *Eaux souterraines et ruissellement interne*
 - *Mesures prises en faveur de l'environnement*
- **Réponses aux questions**

Présentation de la CABM et de Veolia

Présentation CABM 2020



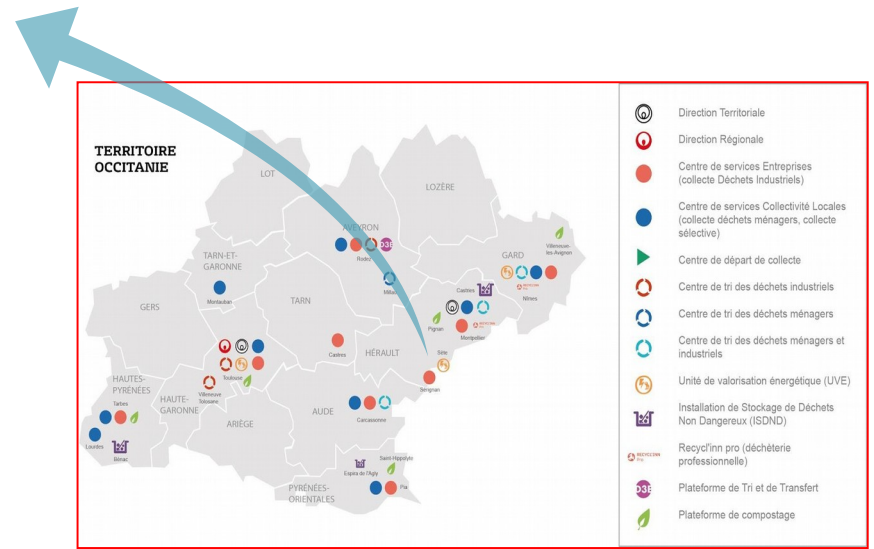
Compétences obligatoires prévues par la loi :

- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- L'équilibre social de l'habitat,
- La politique de la ville,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- La gestion, création, accueil, entretien des aires permanentes de grand passage des gens du voyage,
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Administration	
Pays	France
Région	Occitanie
Département	Hérault
Forme	Communauté d'Agglomération
Siège	Béziers
Communes	17
Président	Robert Ménard
Date de création	1er janvier 2002
Démographie	
Population	120 208 habitants (2017)
Géographie	
Superficie	303 km ²

Présentation VEOLIA

Gestionnaire du site depuis le 1^{er} janvier 2018



Rapport d'activité de l'ISDND
-
Année 2020

ISDND de Vendres (arrêté préfectoral d'exploitation n°2014-I-787)

Casier 10 en exploitation



Type de refus	Tonnage enfoui (kg)	Part du total (%)
Refus de balayeuse	0	NA
Refus de tamiseuse	0	NA
Refus de tri en balles VALORBI	0	NA

Historique des tonnages traités

		de 1994 à 2003					2004 à 2014				2014-2017	2018	2019	2020
Casiers		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10	10	
Surface	m2	10 051	22 557	7 579	13 913	17 710	11 155	15 705	22 700	12 600	15 700	15 700	15 700	
Volume	m3	19 525	55 780	18 930	33 810	43 640	45 690	35 310	56 000	42 800	77 260	77 260	77 260	
Tonnage enfoui	t	7 101	20 736	7 037	12 569	16 223	16 985	13 126	20 818	20 700	5 013	5 299	0	

Évènements en 2020

➔ **0 départ de feu en 2020**

➔ **0 incident matériel**

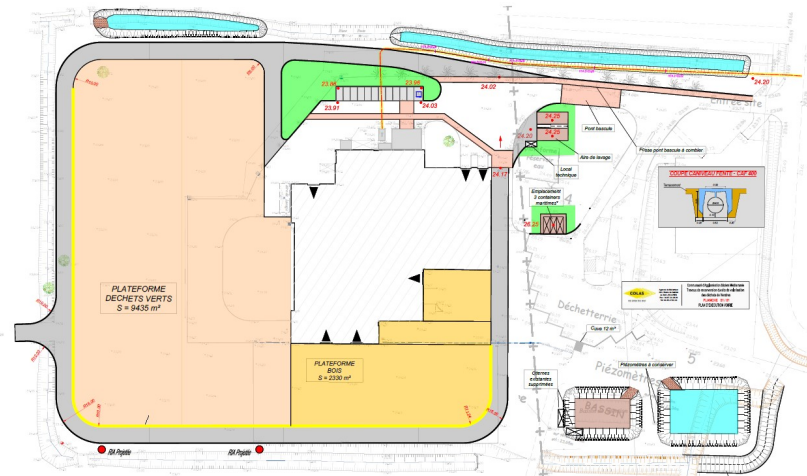
➔ **0 accident de travail**

Travaux en 2020

Suite des travaux de remise en conformité du site débutés fin 2019 :

- Bâtiments
- Plateforme et enrobés
- Bassins de rétention
- Ajout de 3 bâches incendie 120 m³

Aucun accident n'a eu lieu sur toute la durée des travaux.



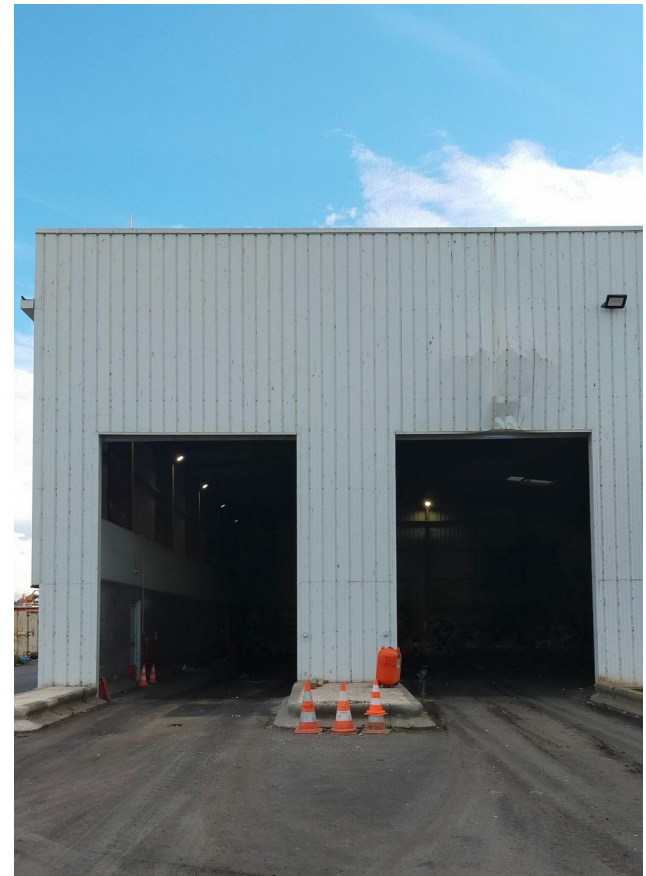
Autres activités du site
-
Année 2020

Transfert d'ordures ménagères

Les alvéoles et le quai dédiés permettent le transfert d'ordures ménagères vers l'usine VALORBI de Béziers pour la collecte en porte-à-porte de la base sud de la CABM.

Suite à la rénovation du quai, les transferts sont effectués en FMA afin d'optimiser les rotations.

Près de 14 000 tonnes ont été transférées en 2020.



Déchetterie

Déchetterie ouverte aux artisans et particuliers

- Zone d'accueil et de déchargement en haut de quai
- Zone de dépôt en bennes ou au sol en bas de quai
- Aire clôturée dédiée aux DEEE

Déchets acceptés :

- Encombrants,
- Bois classe A,
- Bois classe B,
- Cartons,
- Végétaux,
- Gravats,
- Ferraille,
- DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Pneumatiques conformes,
- Pneumatiques non conformes,
- Piles
- Déchets ménagers spéciaux

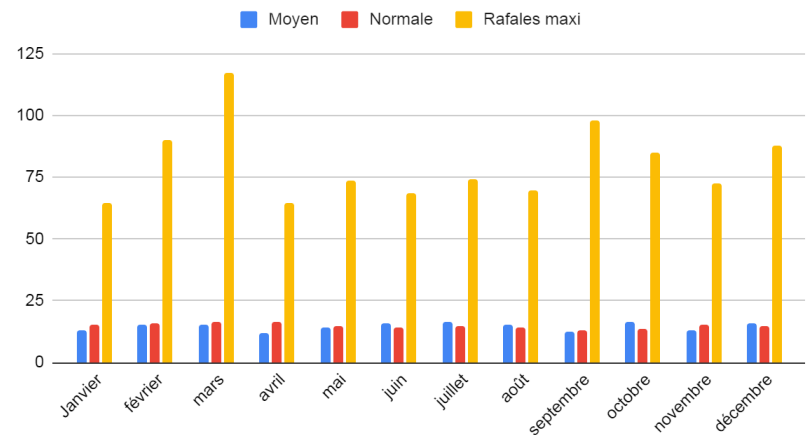


Suivi environnemental

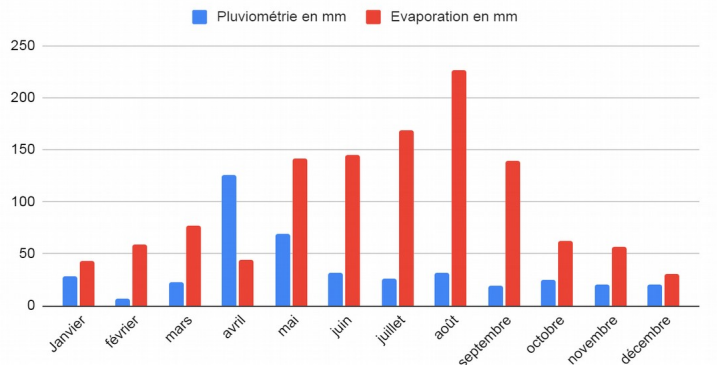
Suivi météorologique

- La pluviométrie a été de **427,5 mm**
- L'ETP a été de **1194,65 mm**
- Le site est soumis à une prédominance de **vents en rafales** (record de vitesse de vent en 2020, 117 km/h)

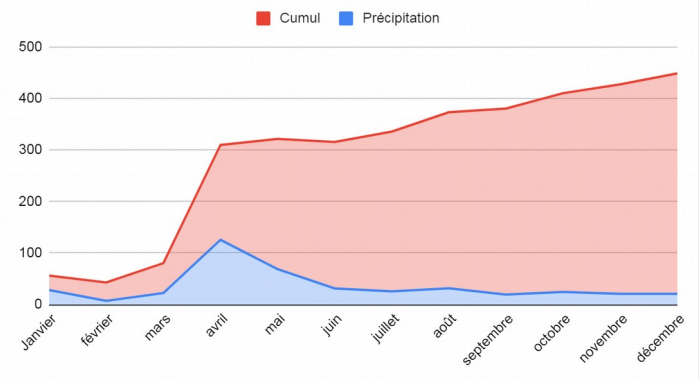
Vent (vitesse en km/h)



Pluviométrie et Evaporation en mm



Précipitation et Cumul en mm

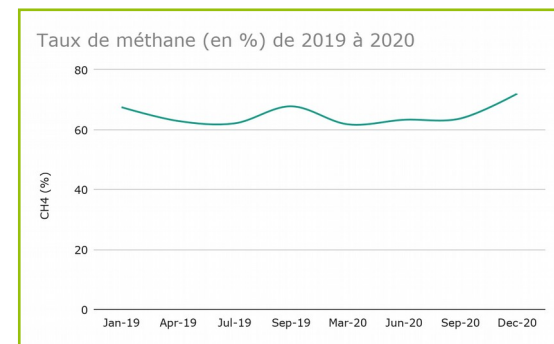


Source : MétéoFrance

Suivi du biogaz



9 puits de captage contrôlés chaque mois, répartis sur l'ensemble des casiers en post-exploitation



- Aucune anomalie n'a été constatée en 2020 dans la composition du biogaz généré par les déchets.
- Les analyses révèlent un taux de méthane stable au cours du temps.
- Ces résultats confirment le bon confinement du massif sur les secteurs en fin d'exploitation.

Suivi des lixiviats

Un contrôle trimestriel est réalisé sur les bassins de récupération des lixiviats suivant l'Arrêté Préfectoral.

Aucun rejet n'a été fait dans le milieu naturel.

Indicateur	Mesure	Méthode
Volume en stock le 01/01/20	1 876 m3	Mesure de terrain.
Surface du bassin	600 m2	Bassin de 600 m2
Impluvium direct sur le bassin	256 m3	Quantité d'eau de pluie tombée directement dans le bassin.
Traitement des lixiviats	5 240 m3	Campagne réalisée en juin et juillet
Lixiviats en provenance du casier 10	0 m3	Relevé du débitmètre en entrée de bassin.
Quantité évaporée dans le bassin	256 m3	Volume calculé

Eaux souterraines et ruissellement interne

Eaux souterraines : contrôle trimestriel

- Qualité des eaux souterraines est stable sur les différents points de prélèvement.
- Aucun impact du site sur la qualité des eaux souterraines du secteur ne peut être mis en évidence.

Eaux de ruissellement interne : contrôle semestriel au niveau du bassin de récupération avec un contrôle mensuel de la conductivité, du pH et de la température (en cas de rejet au milieu naturel).

- Qualité des eaux stables sur les différents points de prélèvement.
- Aucun rejet n'a eu lieu en 2020.

Mesures prises en faveur de l'environnement

Maîtrise des envols et autres mesures

Envols :

- Mise en place d'un planning de collecte des envols par zone géographique
- Désignation de zones prioritaires : zones sujettes au vent dominant, bas quai de déchèterie, bordure de l'ISDI, ...

Autres mesures :

- Prolongation du contrat contre la prolifération des rongeurs
- Surveillance du bâchage des camions
- Organisation de la venue d'un écologue en 2021 pour évaluer la biodiversité du site

Réponses aux questions